

Dominique Jacques-Jouvenot et Yvan Droz (dir.),
Faire et défaire des affaires en famille, Besançon,
PUFC, 2015, 214 p.

Olivier Crasset



Édition électronique

URL : <http://nrt.revues.org/2778>
ISSN : 2263-8989

Éditeur

Nouvelle revue du travail

Ce document vous est offert par Centre
national de la recherche scientifique
(CNRS)



Référence électronique

Olivier Crasset, « Dominique Jacques-Jouvenot et Yvan Droz (dir.), *Faire et défaire des affaires en famille*, Besançon, PUFC, 2015, 214 p. », *La nouvelle revue du travail* [En ligne], 8 | 2016, mis en ligne le 14 juin 2016, consulté le 22 juin 2017. URL : <http://nrt.revues.org/2778>

Ce document a été généré automatiquement le 22 juin 2017.

© Tous droits réservés

Dominique Jacques-Jouvenot et Yvan Droz (dir.), Faire et défaire des affaires en famille, Besançon, PUFC, 2015, 214 p.

Olivier Crasset

RÉFÉRENCE

Dominique Jacques-Jouvenot et Yvan Droz (dir.), *Faire et défaire des affaires en famille*, Besançon, PUFC, 2015, 214 p.

- 1 Cet ouvrage rassemble les contributions de sociologues, d'historiens et d'anthropologues qui ont participé à une journée d'étude consacrée à « l'entreprise familiale face aux ruptures de trajectoire¹ ». Dominique Jacques-Jouvenot (2009 avec Laplante) et Yvan Droz (2014), qui dirigent l'ouvrage, connaissent bien ces questions pour avoir consacré des recherches aux mondes agricole et rural où ce type d'entreprise est très répandu.
- 2 Plus largement, l'ouvrage s'inscrit dans une suite d'événements scientifiques et de parutions qui témoignent du regain d'intérêt dont fait l'objet le travail indépendant en sociologie. En effet, la stabilisation de la part d'indépendants dans la population active, aux alentours de 10 % depuis les années 2000 (Insee, 2014), et le discours entrepreneurial ambiant ont attiré l'attention des chercheurs sur cette forme particulière d'emploi. Différents angles ont été récemment envisagés comme les conditions de travail, le genre, les classes sociales, l'étude par groupes professionnels ou la création artistique².
- 3 S'interroger sur la place du travail indépendant dans le contexte familial prolonge utilement cette réflexion puisqu'il se caractérise notamment par une forte interpénétration entre la vie professionnelle et la vie familiale. À partir de ce constat établi de longue date (Bertaux-Wiame, 1982), les auteurs déploient leurs réflexions dans plusieurs directions où se croisent la sociologie du travail et la sociologie de la famille. Ils montrent ainsi que le travail en famille constitue à la fois une ressource et une menace pour l'entreprise et, qu'en retour, celle-ci peut renforcer ou disloquer les liens familiaux.
- 4 Disons d'emblée que le pari d'analyser les conséquences socioéconomiques des ruptures familiales n'est pas entièrement tenu. Celles-ci sont définies comme des événements qui affectent de manière irréversible les relations entre les membres d'une famille et modifient leur trajectoire biographique. L'accès à des répondants qui traversent une profonde crise familiale et professionnelle constitue une difficulté méthodologique de taille qui a été contournée par la majorité des auteurs. L'accent est plutôt mis sur les moyens par lesquels un équilibre dynamique est maintenu malgré les difficultés rencontrées au fil du parcours, mais ce décalage de perspective n'ôte rien à l'intérêt du propos qui est tenu.
- 5 Les auteurs investiguent des terrains variés (agriculture, artisanat, commerce, petite industrie, grandes entreprises) et leurs analyses se rejoignent sur plusieurs points. Elles confirment que la création ou la reprise d'une entreprise est un projet de vie qui implique le couple et souvent d'autres membres de la famille. Pour que l'installation advienne, il faut que le projet réponde aux attentes de chacun, notamment en termes de mobilité sociale (Schepens). Un soutien financier et moral des ascendants ainsi que la transmission



de valeurs sont également des atouts, surtout lorsqu'il s'agit de reprendre l'entreprise familiale (Daumas).

- 6 Une fois l'entreprise créée, son fonctionnement repose sur des rapports de genre qui restent marqués par de fortes inégalités. Si les épouses contribuent au démarrage de l'entreprise en assurant l'équilibre financier du couple par un travail salarié extérieur ou par un travail gratuit au sein de l'entreprise, la réciprocité n'est pas assurée lorsque ce sont les femmes qui montent une affaire (Reysoo). Bien qu'elles remplissent un rôle vital du point de vue économique, le travail des femmes dans l'entreprise reste le plus souvent invisible et c'est lorsque celles-ci se désengagent que son importance est dévoilée.
- 7 Alors que la fonction productive, partie noble du travail, reste l'apanage des hommes, les femmes se voient attribuer celles de gestion et d'entretien en plus des tâches domestiques. La confusion des espaces et des temps familiaux et professionnels facilite cette organisation qui peut devenir une source de tensions, surtout si le succès économique n'est pas au rendez-vous.
- 8 Un apport intéressant de l'ouvrage consiste à montrer que ces positions ne sont pas figées mais que la configuration familiale évolue au fil des cycles de vie. L'arrivée du premier enfant renforce la répartition inégalitaire des tâches et, dans un second temps, l'épouse peut se voir reléguée dans la sphère domestique dès lors que ses enfants sont en âge de s'impliquer dans l'entreprise (Droz). La position relative des femmes dans la famille intervient également. Delabie montre que la reconnaissance de leur travail est plus difficile à obtenir pour les alliées que pour les descendantes.
- 9 Néanmoins, les transformations de la société permettent une évolution favorable des rapports de genre (Cognie). Les tâches de gestion prennent une importance stratégique croissante dans les entreprises contemporaines, ce qui valorise le rôle des femmes. Dans les jeunes générations, elles obtiennent plus facilement un statut de salariée dans l'entreprise ou occupent un emploi à l'extérieur.
- 10 Si on s'écarte du modèle patriarcal par certains côtés, la suprématie masculine dans l'entreprise n'est pourtant pas remise en cause. Mue par une dynamique du genre, l'entreprise familiale y puise à la fois sa force et sa faiblesse. Toute rupture familiale, éventuellement induite par une remise en cause de l'organisation du travail ou de la confusion entre espaces professionnel et familial, fragilise ou interrompt l'activité économique. À l'inverse, les difficultés professionnelles rejaillissent sur la sphère familiale. Si les membres de la famille partagent le même projet, la conjonction de leurs efforts en décuple les résultats, mais lorsqu'ils divergent, la famille et l'entreprise sont menacées. La transmission de l'entreprise est un autre moment révélateur de cette ambivalence. La cession de l'entreprise à un descendant ou à un repreneur est un événement où la cohésion familiale est mise à l'épreuve (Daumas). Elle fait l'objet de négociations et de réaménagements juridiques pour concilier des logiques différenciées, l'enjeu étant de transmettre un patrimoine et d'assurer la reproduction du groupe professionnel.
- 11 À partir de la question du travail en famille, les auteurs de cet ouvrage examinent une diversité de situations où la question du genre est centrale. Cette problématique prolonge et actualise les travaux menés de longue date en sciences sociales sur les rapports entre couple et travail indépendant tout en étendant la perspective à la famille élargie. Ce faisant, elles s'écartent sensiblement du but initial qui portait sur les conséquences socioéconomiques des ruptures familiales. Cette distorsion est peut-être liée au fait que

les auteurs limitent leur approche des ruptures familiales à leurs aspects relationnels ou conjugaux. D'autres dimensions du phénomène sont pourtant évoquées, tels les décès, les maladies et les accidents. Il eut été intéressant d'explorer plus avant ces dimensions puisqu'on connaît par ailleurs l'importance de la famille et des questions de genre dans les domaines qui touchent à la santé (Cresson, 2006). L'étude des événements de santé apparaît donc comme une nouvelle piste à suivre pour mesurer les conséquences socioéconomiques des ruptures de trajectoires dans les entreprises familiales.

BIBLIOGRAPHIE

BERTAUX-WIAME I. (1982), « L'installation dans la boulangerie artisanale », *Sociologie du travail*, n° 1, p. 8-23.

CRESSON G. (2006), « La production familiale de soins et de santé. La prise en compte tardive et inachevée d'une participation essentielle », *Recherches familiales*, 1/2006, n° 3, p. 6-15.

JACQUES-JOUVENOT, D. et J.-J. LAPLANTE (2009), *Les Maux de la terre. Regards croisés sur la santé au travail en agriculture*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube.

Insee, Emploi salarié et non salarié par secteur d'activité en 2014, http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?ref_id=natnon03146, consulté le 23/02/2016.

DROZ Y. et al. (2014), *Malaise en agriculture ; une approche interdisciplinaire des politiques agricoles : France-Québec-Suisse*, Paris, Karthala.

NOTES

1. *L'Entreprise familiale face aux ruptures. Les ruptures de trajectoire familiale dans les petites entreprises*, journée d'étude du 6 février 2014, organisé par le Laboratoire de Sociologie et d'Anthropologie (EA3189) et l'Institut de Hautes études internationales et de développement de Genève (IHEID), Université de Franche-Comté.

2. On peut notamment citer les événements scientifiques suivants : colloque international « Le travail indépendant : santé et conditions de travail », organisé par le Centre d'étude de l'emploi (CEE), Paris, 18 septembre 2013 ; journée d'étude « Indépendant.e.s et classes sociales », organisé par le CSU-CRESPPA (UMR 7217), CNRS-Pouchet, 24-25 octobre 2013 ; journée d'étude « Genre et travail indépendant. Les divisions sexuées du non-salariat », organisé par l'IRISSO (UMR 7170), Université Paris Dauphine, 18 mai 2015.

AUTEURS

OLIVIER CRASSET

Centre Nantais de Sociologie (FRE 3706)